



Carte de vœux

Rubrique : questions-réponses - Date : dimanche 2 décembre 2007

Je souhaiterais savoir si vous mettez en ligne, une carte de vœux 2008 célébrant l'entrée en vigueur de la 2ème partie du décret Bertrand et que l'on pourrait envoyer par mail. De plus, quelqu'un vous a demandé récemment si vous aviez des giffs à insérer dans les messages que l'on envoie. Où peut-on les trouver ? Je vous remercie.

Réponse :

Votre idée est intéressante. Soumettez-la à la personne vers laquelle vous serez dirigé pour la question sur les images GIF en appelant le 01 42 77 06 56